

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 1307 /D/MINHDU DU 28 Août 2025 PORTANT ATTRIBUTION
DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°05001-
25/LC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EEC -BJJ DU 25 JUIN 2025, POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE
DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES URBAINES DANS LA VILLE DE MAROUA.

FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICES 2025 ET SUIVANTS.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu** La Constitution ;
Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain ;
Vu Le Décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu Le DCE N°05001-25/LC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EEC -BJJ du 25 juin 2025 ;
Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°66 du 06 Août 2025 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire la lettre-commande relative au Dossier de Consultation suscité :

DCE	Ville	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délais d'exécution
Suivant autorisation N°05001-25/LC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EEC -BJJ du 25 juin 2025, pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries urbaines dans la ville de Maroua.	Maroua	ISD SARL BP:30 Maroua Tél. : 699 09 62 30/678 64 06 69	TF (2025) : 11 399 999 ; TC (2026) : 11 399 999 ; Total : 22 799 999.	Sept (07) mois

Article 2. - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le

Amplications :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES